

## Des agents polyvalents formés pour bien accompagner



### Un parcours de formation spécifique au besoin des résidents en Marpa ..

Face aux exigences spécifiques du métier d'agent d'accompagnement, les directions des Marpa ont décidé de lancer un parcours de formation interne destiné aux nouveaux salariés.

Ce parcours est également ouvert aux collaborateurs en poste souhaitant renforcer leurs compétences ou rafraîchir certaines connaissances.

#### Un programme créé et animé par les directrices

La formation se déroule sur 3 jours, soit 21 heures réalisées au sein d'une des maisons du Réseau. Les directrices de Marpa, à l'initiative de l'élaboration du programme, endosseront aussi le rôle de formatrices en binôme.

Le portage du dispositif est assuré par MSA Services Rhône-Alpes, organisme de formation agréé et certifié Qualiopi.

#### Objectif : Aborder les aspects essentiels du métier

Parmi les thèmes sélectionnés, on retrouve :

- Le concept Marpa
- L'accueil des résidents et des familles
- La connaissance du public âgé
- L'accompagnement personnalisé
- La communication, transmissions et confidentialité
- Les règles d'hygiène en restauration collective et de bonnes pratiques culinaires
- L'hygiène des locaux
- Les gestes et postures et les premiers secours
- La vie de la Marpa et l'animation au quotidien

#### Une Première Session réussie

La première session s'est déroulée début 2024. Elle a accueilli une dizaine de salariés provenant de plusieurs Marpa du réseau. Les participants et les organisateurs ont exprimé une grande satisfaction concernant le contenu et le déroulement de la formation.

**Pour Claude Laurent,  
Président du Réseau Marpa de l'Ain :**

"Je tiens à saluer la forte implication de nos directrices et de nos salariés dans ce parcours de formation. Elle démontre la volonté commune d'offrir à nos résidents un accompagnement de qualité, adapté aux besoins collectifs et individuels en constante évolution. Une fois de plus, l'union fait la force et nous conforte dans nos missions en Marpa."

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Les Marpa emploient  
1500 salariés en France**



**Une place sur le podium au concours de chant de la Fédération Nationale Marpa !**

Marpa Vision, c'est le petit nom donné par la Fédération Nationale Marpa au concours de chant proposé à l'ensemble des Marpa de France.

Pour la consigne : un chant de moins de 3 minutes, interprété par des résidents et d'autres personnes, au choix. En pratique, c'est toute la maison qui s'est mise à pied d'œuvre pour rafler une place sur le podium ! La chanson choisie a mis tout le monde d'accord : "Les copains d'abord". Décor peint par les résidents avec l'aide de Rachel, artiste plasticienne, déguisement de marin, et bien sûr, entraînements intensifs de chant ont animé la Marpa de longues semaines durant pour le plus grand plaisir des résidents bien déterminés à faire entendre leur voix.

Le chant est pratiqué depuis toujours à la Marpa de la Verchère, Annie et Hélène étant présentes tous les lundis depuis l'ouverture de la structure. Il était donc évident de participer. Outre les résidents, des enfants du centre de loisirs ont rejoint le groupe ainsi que des membres du personnel, des familles et des stagiaires. Cédric, animateur du centre de loisirs, a sorti sa guitare et Laurence, la directrice de la Marpa, sa flûte.

Un jury parisien a présélectionné douze projets et Pont de Vaux en a fait partie. Ce sont les votes du public qui ont départagé les 12 concurrents, des prix de 700 € revenant aux 3 premiers. Et après un long suspens... la Marpa de la Verchère est sur le podium à la 3ème place !

